



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMITE DE PILOTAGE DU 14 OCTOBRE 2022

Référentiel partagé sur les priorités de restauration
des fonctionnalités des milieux estuariens
de la vallée de Seine-Aval
Phase 2 – Mise en oeuvre



REPERE

COMPRENDRE - PARTAGER - RESTAURER

Rappel du déroulement du projet

RECHERCHE

Démarche scientifique

État des lieux des connaissances sur les fonctions écologiques et
définition d'orientations pour la restauration écologique

Démarche réglementaire

Analyse des réglementations applicables par les services instructeurs départementaux
et régionaux
Élaboration de fiches de synthèse à destination des porteurs de projet



Équipes scientifique et administrative

Recherche et accompagnement de sites ateliers
Aide pour appropriation et application des résultats du projet

MISE EN ŒUVRE

Mise en place des sites ateliers

Objectifs

Dans le cadre des orientations prioritaires : acquisition de connaissance sur la restauration écologique en estuaire

⇒ via l'accompagnement technique de projets par les équipes du projet (DREAL – GIPSA):

- Accompagnement sur des aspects spécifiques de la réglementation
- Identification des enjeux et définition des objectifs de restauration
- Support aux choix des mesures de restauration
- Suivi des mesures pour l'évaluation de leur efficacité

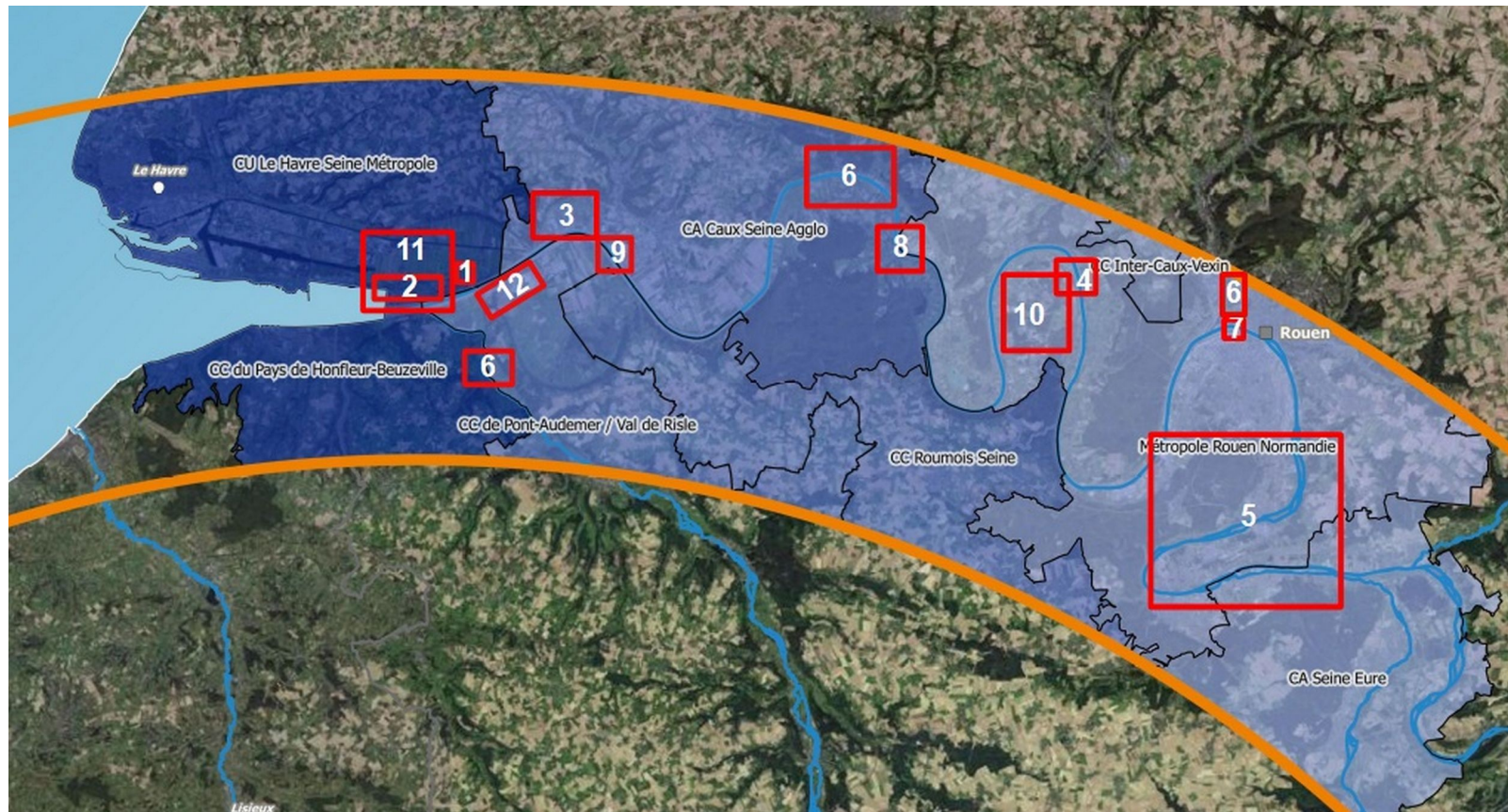
Objectif : retour expérience scientifique, technique et réglementaire pour fournir des éléments de cadrage à de futures interventions de restauration des fonctions écologiques de l'estuaire

Sites ateliers – liste établie en 2020

Sites retenus sur tous les secteurs de l'estuaire, à des niveaux d'avancement différents

- | | | |
|---|--|--|
| 1) Restauration écologique de zones humides estuariennes sur le site de Millenium | 5) Restauration écologique des îles de Seine | 9) Restauration de zones humides et agricoles sur Port-Jérôme |
| 2) Gestion et entretien des roselières à l'embouchure de la Seine | 6) Évaluation des bénéfices à grande échelle apportés par les actions de restauration de continuité écologique sur les affluents de la Seine dans l'estuaire | 10) Actions écologique sur une ancienne ballastière à Anneville-Ambourville |
| 3) Restauration de vasières sur la darse de Lillebonne | 7) Revégétalisation de berges entièrement aménagées sur le bassin Saint Gervais à Rouen | 11) Expérimentation de ré-estuarisation des prairies subhalophiles jusqu'au méandre artificiel et la fosse Nord à l'embouchure |
| 4) Analyse des possibilités de piégeage de déchets en Seine à Hénouville | 8) Restauration de filandre au Trait | 12) Réflexions pour une stratégie de restauration de zones humides de grande ampleur au Marais-Vernier, en aval du Pont de Tancarville |

Sites ateliers 2020 – cartographie



Sites ateliers – point d'étape en 2022

Différents niveaux d'avancement selon contexte et maturité projets

⇒ tous les sites n'ont pas démarré

Possibilité d'étudier mise en place de nouveaux sites :

- Nouveaux projets de restauration
- Nouvelles attentes

⇒ contacter la mission estuaire de la Seine et/ou le GIP Seine-Aval